

# FICHE D'INSCRIPTION 2026-2027



École de Musique de Mortagne-sur-Sèvre



RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION      Date de réception :       Règlement reçu       Saisie :

TARIFS 2026/2027	MORTAGNE	COM'COM	EXTÉRIEUR
<b>Adhésion à l'école (1 par famille)</b>	<input type="checkbox"/> 15 €	<input type="checkbox"/> 15 €	<input type="checkbox"/> 15 €
<b>— ENFANTS —</b>			
Instrument + formation musicale Durée des cours de FM enfants : 1 h 15 le mercredi après-midi.	<input type="checkbox"/> 430 €	<input type="checkbox"/> 540 €	<input type="checkbox"/> 630 €
Instrument seul (30 min)	<input type="checkbox"/> 400 €	<input type="checkbox"/> 500 €	<input type="checkbox"/> 590 €
Cours de chant individuel (30 min)	<input type="checkbox"/> 400 €	<input type="checkbox"/> 500 €	<input type="checkbox"/> 590 €
Atelier vocal enfants (45 min)	<input type="checkbox"/> 125 €	<input type="checkbox"/> 145 €	<input type="checkbox"/> 165 €
Orchestre jeunes (1 h)	<input type="checkbox"/> 125 €	<input type="checkbox"/> 145 €	<input type="checkbox"/> 165 €
Atelier percussions (1 h)	<input type="checkbox"/> 125 €	<input type="checkbox"/> 145 €	<input type="checkbox"/> 165 €
Éveil musical (4 à 6 ans, 45 min)	<input type="checkbox"/> 100 €	<input type="checkbox"/> 120 €	<input type="checkbox"/> 130 €
<b>— ADULTES —</b>			
Instrument + formation musicale Durée des cours FM adultes : 1 h le samedi matin.	<input type="checkbox"/> 470 €	<input type="checkbox"/> 580 €	<input type="checkbox"/> 670 €
Instrument seul (30 min)	<input type="checkbox"/> 400 €	<input type="checkbox"/> 500 €	<input type="checkbox"/> 590 €
Cours de chant individuel	<input type="checkbox"/> 400 €	<input type="checkbox"/> 500 €	<input type="checkbox"/> 590 €
Atelier vocal adulte (1h15)	<input type="checkbox"/> 140 €	<input type="checkbox"/> 160 €	<input type="checkbox"/> 170 €
Atelier musiques actuelles adultes (1h30)	<input type="checkbox"/> 140 €	<input type="checkbox"/> 160 €	<input type="checkbox"/> 170 €

**Réductions :**

- La prestation « instrument » permet de bénéficier de 50 % de réduction pour les ateliers et l'orchestre.
- 25 % de réduction sur un 2e instrument (si place disponible après clôture des inscriptions).
- Vous ne payez qu'une seule adhésion par famille.

**La formation musicale est obligatoire pendant les 4 premières années pour les enfants et adultes débutants.  
Les cours débuteront le lundi 14 septembre 2026.**

## INSTRUMENT(S) SOUHAITÉ(S)

Instrument 1 :       Instrument 2 :       Instrument 3 :

**Pour les nouvelles adhésions, votre choix prioritaire sera validé en fonction de votre rang d'inscription et des places disponibles.**

Instrument pratiqué en 2025/2026 :       Niveau d'instrument acquis (nb d'années) :       Niveau FM acquis (nb d'années) :

## RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉLÈVE

Nom :       Prénom :       Né(e) le :

Téléphone :       Mail :

Adresse :

**Si l'élève est mineur, merci de remplir les informations d'au moins un des représentants légaux.**

### PARENT / RESPONSABLE 1 :

Nom :       Prénom :       Lien de parenté :

Téléphone :       Mail :

Adresse si différente de l'élève :

Rappel si les 2 feuilles se détachent :	Nom de	Prénom de l'élève :
---	--------	---------------------

**PARENT / RESPONSABLE 2 :**

Nom :  Prénom :  Lien de parenté :

Téléphone :  Mail :

Adresse si différente de l'élève :

**AUTORISATIONS ET DROIT À L'IMAGE**

J'autorise mon enfant à rentrer seul(e) après toutes les activités musicales :  oui  non

**Droit à l'image**

Dans le cadre des cours, des stages et des événements de l'École de Musique, des photos et films peuvent être réalisés et publiés sur des supports : site Internet, réseaux sociaux, journal « Le Mortagnais », presse locale... Les adhérents pourront y apparaître.

Merci de nous préciser votre choix :

- Je suis majeur(e) ou pour mon enfant mineur : **J'autorise la prise de photos** ou vidéos et la publication de ces documents où j'apparais sur ce site, ainsi que sur tout autre support.
- Je suis majeur(e) ou pour mon enfant mineur : **Je n'autorise PAS** la prise de photos ou vidéos et la publication de ces documents où j'apparais sur ce site, ainsi que sur tout autre support.

**AUTORISATIONS ET DROIT À L'IMAGE**

- UNE FOIS PAR CHÈQUE (établi à l'ordre de l'École de Musique). Le chèque sera déposé en octobre.
- PRÉLÈVEMENT MENSUEL EN 9 FOIS (octobre à juin). Merci de joindre un RIB.

**ENGAGEMENT ET SIGNATURES**

**L'inscription est un contrat pour l'année scolaire et engage le professeur pour 12 mois. Aucun remboursement sera effectué en cas d'abandon en cours d'année.**

Pour les inscriptions en cours d'année, merci de contacter l'école. Les inscriptions en cours d'année n'ouvrent pas droit à une réduction de tarif. L'élève est tenu d'assister régulièrement aux cours. En cas d'absence, merci de prévenir le professeur ou l'école dans les plus brefs délais.

- J'ai pris connaissance et accepte le règlement intérieur de l'école de musique.
- L'adhérent(e) s'engage à participer à au moins un événement de l'école (concert de fin d'année, audition, etc.).

Signature de l'adhérent(e)

Date :

Signature du représentant légal

Date :

**Fiche d'inscription à nous remettre par courrier, par e-mail ou en personne, au plus tard le 30 septembre.**

Votre inscription sera confirmée par mail après réception et traitement de votre dossier.